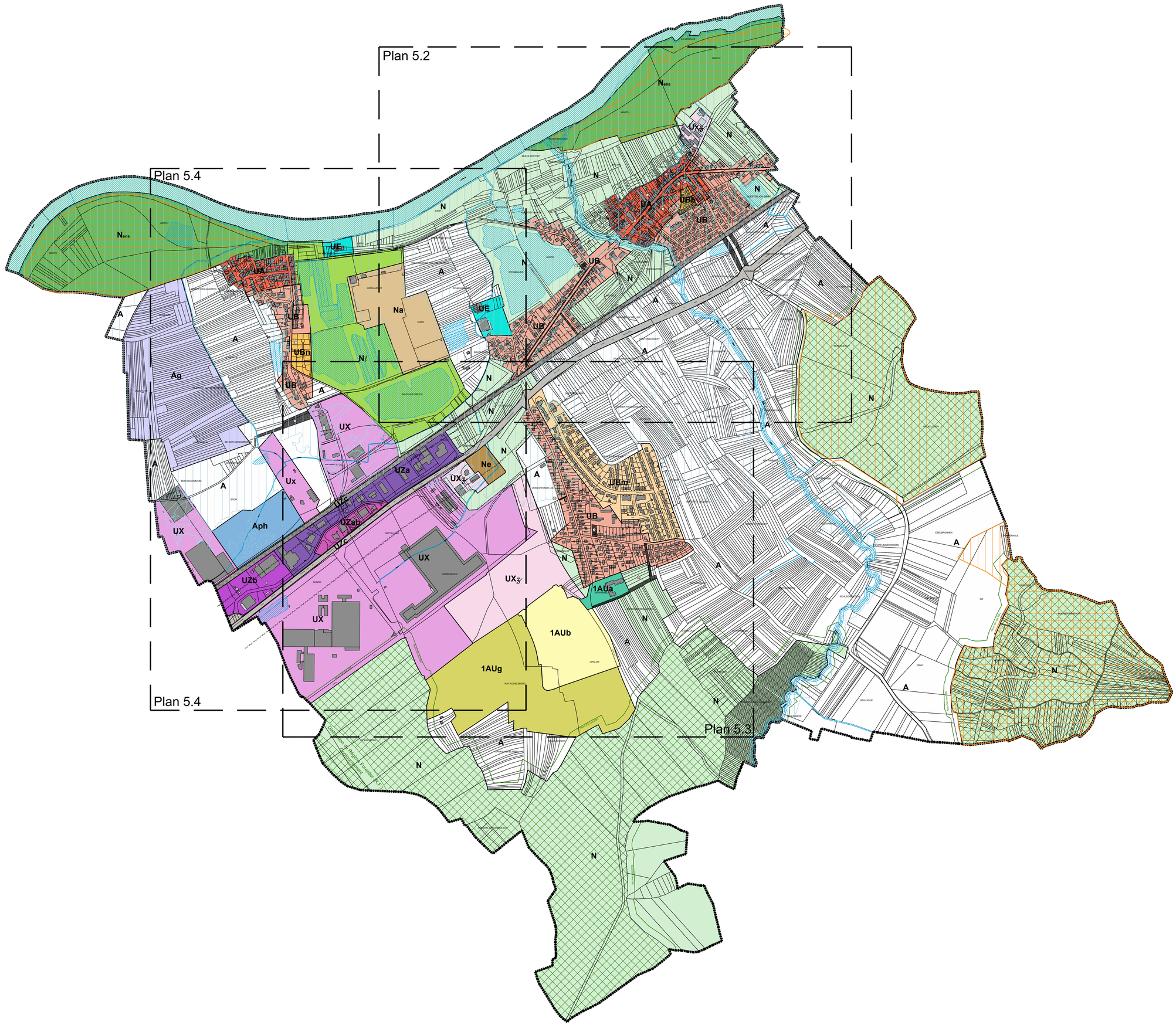


Légende

FOND DE CARTE (PCN octobre 2019)

- Bâtiment
- Construction légère
- Cours d'eau

ZONAGE

ZONE URBAINE

- UA : Zone urbaine centre ancien
- UB : Zone urbaine à dominante d'habitation
- UBb : Zone urbaine à dominante d'habitation "Pavillons du Moulin"
- UBm : Zone urbaine "ZAC des Merisiers"
- UBn : Zone urbaine "lotissement de la base nautique"
- UE : Zone urbaine d'équipements collectifs

ZONE D'ACTIVITE

- UXA : Zone d'activité UNICOM à dominante artisanale
- UXAb : Zone d'activité UNICOM à dominante artisanale avec possibilité de services
- UXb : Zone d'activité UNICOM à dominante commerciale
- UZc : Zone d'emprise de la voie ferrée et de la RD654
- UX : Zone d'activité du Kickelsberg : activités industrielles de toutes natures
- UXz : Zone d'activité du Kickelsberg : activités artisanales et tertiaires

ZONE A URBANISER

- 1AU : Zone à urbaniser
- 1AUa : Zone à urbaniser à vocation d'équipements médicos-sociaux
- 1AUb : Zone à urbaniser spécifique à la ZAC du Kickelsberg "les résidences du golf"
- 1AUg : Zone à urbaniser à vocation de loisirs

ZONE AGRICOLE

- A : Zone agricole
- Ag : Zone agricole et de gravière
- Aph : Zone agricole et d'équipements de production d'énergies renouvelables

ZONE NATURELLE

- N : Zone naturelle
- Na : Zone d'activité de la ZAC de loisirs nautiques
- Nn : Zone naturelle pour les équipements liés au projet de TCSP (Transports Collectifs en Site Propre)
- Nens : Zone naturelle ENS et ZNIEFF
- NB : Base de loisirs nautiques

Emplacements réservés

- 1 2 3 4 : Création d'un accès à la zone naturelle
- 2 : Elargissement de rue - aménagement équipements publics
- 7 : Création d'un accès à la zone de garage
- 8 : Création d'un accès à la zone agricole
- 9 : Elargissement de la voie d'accès à l'espace socio-culturel
- 10 : Création d'un accès
- 4 5 10 11 : Création d'uvoirs
- 6 7 12 : Aménagement espace public

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

(à titre indicatif)

- EBC: Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité : Recul de 30m par rapport aux EBC
- Bande d'inconstructibilité : Recul de 6m par rapport aux cours d'eau (Moselle et Bibiche)
- Couloir de bruit
- T1 (tracé à titre indicatif) : Servitude relatives aux réseaux de chemins de fer

Projet de PPRI (Plan de Prévention de Risque d'Inondation porté à connaissance du préfet du 17 juin 2019)

- Zone Rouge (zone d'aléa fort hors configuration urbaine)
- Zone Orange "O1" (zone d'aléa fort en configuration urbaine)
- Zone Orange "O" (zone d'aléa faible et modéré en configuration urbaine)

AUTRES DISPOSITIONS LEGISLATIVES

(à titre indicatif)

- Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I
- Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II

N

Plan Local d'urbanisme

COMMUNE DE BASSE HAM

5. 1 PLAN D'ENSEMBLE

Echelle 1/5500 ème

- 1 ère approbation du P.O.S. 13 / 10 / 1994
- 1 ère approbation du P.L.U. 28 / 03 / 2002
- Approbation de la 3ème révision simplifiée par D.C.M. du 27 / 05 / 2006
- Approbation de la 4ème Révision simplifiée par D.C.M. du 28 / 03 / 2008
- Approbation de la 1ère Modification par D.C.M. du 28 / 03 / 2008
- Approbation de la 5ème révision simplifiée par D.C.M. du 13 / 10 / 2010
- Approbation de la 7ème révision simplifiée par D.C.M. du 09 / 03 / 2011
- Approbation de la 2ème Modification simplifiée par D.C.M. du 28 / 03 / 2012
- Approbation de la mise en compatibilité du PLU par DCM du 21/09/2012
- Approbation mise en compatibilité "ZAC du Kickelsberg" du 27/04/18
- Approbation 1ère révision par D.C.M. du 24/04/2021

Modification n°1

Approuvée par DCM du

cachet et signature de la mairie

Version du 20/12/2022